



Commune mixte de Cornol

Route des Rangiers 5
2952 Cornol

Tél : 032/462.25.88
E-mail : secretariat@cornol.ch



Cornol, le 08 octobre 2021

CORNOL

Ordre du jour de l'assemblée communale extraordinaire du jeudi 28 octobre 2021 à 20 h 15 à la halle de gymnastique.

- 1) Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 20 mai 2021.
- 2) Décider l'achat du feuillet no 0256-08 du ban de Cornol situé au bâtiment no 18 à la Rue de la Poste (locaux de la Banque Raiffeisen) pour le prix de CHF 220'000.- Donner les compétences au conseil communal pour signer les actes nécessaires et se procurer le financement.
- 3) Informations sur le dossier de revitalisation de la Cornoline (Bas du Village)

Le procès-verbal de la dernière assemblée peut être consulté sur le site internet www.cornol.ch ou à l'administration communale. Les demandes de compléments ou de rectifications pourront être adressées, par écrit, au secrétariat communal au plus tard la veille de l'assemblée ou être faites verbalement lors de celle-ci. L'assemblée se prononcera sur les corrections demandées, sinon le procès-verbal sera approuvé sans lecture.

Les règles sanitaires liées au Covid-19 devront être scrupuleusement respectées.

CONSEIL COMMUNAL